

CH_VB 2007-0909 2667 vom 24. Mai 1978

Bundesverwaltung, 1978-05-24, DE

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ch_vb_2007-0909_2667_

FR: CH_VB 2007-0909 2667 du 24 mai 1978

IT: CH_VB 2007-0909 2667 del 24 maggio 1978

Erwägungen

E. 1

La demande d'autorisation de mener un essai de vote électronique lors de la votation populaire fédérale du 17 juin 2007, déposée par le canton de Zurich le 20 décembre 2006, est conforme à l'art. 8a de la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques et aux art. 27a à 27p de l'ordonnance du 24 mai 1978 sur les droits politiques.

E. 2

L'essai de vote électronique est autorisé aux conditions suivantes: a. Lors de la votation populaire fédérale du 17 juin 2007, les électeurs des communes de Bertschikon, de Bülach et de Schlieren pourront voter au choix par voie électronique ou de manière conventionnelle; b. lors du week-end de la votation, l'urne électronique sera fermée le samedi 16 juin 2007 à 12 h 00; c. dans chacune des trois communes concernées, le nombre des suffrages électroniques obtenus sera ajouté au nombre des suffrages exprimés de manière conventionnelle; le total ainsi obtenu servira à établir le résultat au plan fédéral à condition que le scrutin se soit déroulé correctement; d. le canton de Zurich est responsable du respect, par les trois communes, de toutes les conditions techniques ou procédurales qui figurent dans la demande; e. l'essai de vote électronique porte sur tous les scrutins, qu'ils soient communaux, cantonaux ou fédéraux, ayant lieu le même jour dans les trois communes.

E. 3

Le présent arrêté est approuvé et publié dans la Feuille fédérale.

1 RS 161.1 2 RS 161.11

Essai de vote électronique dans le canton de Zurich lors de la votation populaire fédérale du 17 juin 2007. ACF 2668

E. 4

avril 2007 Au nom du Conseil fédéral suisse:

La présidente de la Confédération, Micheline Calmy-Rey La chancelière de la Confédération, Annemarie Huber-Hotz

Schweizerisches Bundesarchiv, Digitale Amtsdrukschriften Archives fédérales suisses, Publications officielles numérisées Archivio federale svizzero, Pubblicazioni ufficiali digitali Arrêté du Conseil fédéral autorisant un essai de vote électronique dans le canton de Zurich lors de la votation populaire fédérale du 17 juin 2007 In Bundesblatt Dans Feuille fédérale In Foglio federale Jahr 2007 Année Anno Band 1 Volume Volume Heft 16 Cahier Numero Geschäftsnummer --- Numéro d'affaire Numero dell'oggetto Datum 17.04.2007 Date Data Seite 2667-2668 Page Pagina Ref. No 10 140 531 Die elektronischen Daten der

Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen. Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses. I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.